

PSC

1er Secours Civique Niveau

Secourisme Santé

Compétences visées

. Formation destinée à former des Sauveteurs Secouristes aptes à intervenir en cas d'accident.

Objectifs

Rendre le stagiaire capable de :

- **Intervenir** efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation des procédures fixées en matière de prévention
- **Mettre en application** ses compétences au profit de la santé et de la sécurité

Programme

Conforme aux directives du ministère de l'Intérieur, avec alternance de d'apport théorique et de mise en situation pratique

1. Action de Protéger
2. Faire Alerter ou Alerter
3. Secourir en fonction de l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime répond et se plaint de malaises
 - La victime répond et se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - La victime répond et présente une plaie ne saignant pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas

Évaluation

L'évaluation des stagiaires s'effectue tout au long de la formation notamment lors de la mise en place de cas concrets proches du quotidien des participants

Formation Inter ou Intra Entreprise

Durée : 8h à 10h

Maintien des acquis : préconisé tous les ans

Effectif par session : 10

Moyens

- Mannequins
- Défibrillateurs
- Accessoires et outillages de simulation pour les mises en situation
- ...

Public Concerné

Toutes personnes devant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste

Prérequis

Savoir lire, écrire, et parler la langue française

Règlementation

. Directives de la DCSGC

Tarifs

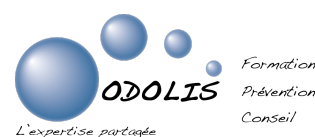
. Nous consulter

Commentaires

. Personnels non reconnus SST au titre du code du travail

. Intervenant spécialisé en Prévention des Risques Professionnels et Santé Sécurité au Travail et membre du réseau prévention

. Formation réalisée sous couvert d'une association possédant une agrément de sécurité civile



Financement : Certaines de nos formations peuvent être prises en charge au titre du 1% formation par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)